



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

### rythmes et vacances scolaires

Question écrite n° 1573

#### Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche sur les conséquences du déséquilibre dans les rythmes scolaires des lycées et collèges, découlant de l'organisation des examens de fin d'année et particulièrement du baccalauréat. Le troisième trimestre de travail se trouve plus ou moins gravement amputé par suite de la mobilisation des personnels enseignants et de l'utilisation des locaux scolaires aux fins d'examens. Il lui demande quelles dispositions pourraient être prises pour remédier à cette situation ou au moins l'améliorer.

#### Texte de la réponse

Par rapport à la session 2001, le calendrier des examens a été retardé de trois journées conformément au souhait d'allongement maximum de la durée du troisième trimestre de l'année scolaire. De ce fait, les délais nécessaires à l'organisation de l'examen du baccalauréat ont été réduits le plus possible. Toutefois, compte tenu du nombre d'épreuves à organiser et du nombre de candidats à gérer, il n'est pas actuellement possible de reculer plus encore le début des épreuves écrites, sans repousser la fin des opérations après le 14 juillet. Un effort considérable a été fait depuis quelques années, notamment depuis le déplacement de l'épreuve de philosophie jusqu'alors détachée des autres épreuves du baccalauréat et avancée à la première semaine du mois de juin. Cette précédente organisation perturbait grandement le travail scolaire car elle avait pour conséquence de faire débiter les conseils de classe dès la fin du mois de mai. L'épreuve de philosophie ayant été replacée dans le déroulement normal des épreuves, grâce à un gros effort des enseignants de cette discipline, il est maintenant possible aux établissements d'organiser des conseils de classe plus tardifs.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Bernard Perrut](#)

**Circonscription :** Rhône (9<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 1573

**Rubrique :** Enseignement secondaire

**Ministère interrogé :** jeunesse et éducation nationale

**Ministère attributaire :** jeunesse et éducation nationale

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 août 2002, page 2842

**Réponse publiée le :** 14 octobre 2002, page 3595